

**FORET DOMANIALE DE
BORD-LOUVIERS
4 532 ha**

Lot 3

Lot 4

Lot 5

TOSTES

Lot 2

Lot 1

PONT DE L'ARCHE

VAL DE REUIL

LOUVIERS



Agence régionale Haute-Normandie
53 bis rue Maladrerie
76042 ROUEN CEDEX 1
Tél : 02 35 14 20 20
Mél : ag.haute-normandie@onf.fr

LA CHASSE EN FORET EST AVANT TOUT UN ACTE DE GESTION

Elle permet de tendre vers un équilibre de la faune et de la flore et d'assurer la pérennité des forêts pour les générations futures. La chasse est pratiquée d'octobre à fin février pour la chasse à tir et de septembre à fin mars pour la chasse à courre.

Il existe un certain nombre de jours non chassés et des jours où la chasse n'est pratiquée que sur une partie de la forêt (voir détail des lots et dates).

Le promeneur peut donc, en permanence, trouver calme et détente en forêt à partir des éléments ci-joints.